



# Vigne

Edition **Charentes**

**N°20**

**BILAN**

**Maladies du bois**

**03/12/2024**



**Animateur filière**

Magdalena GIRARD  
Chambre d'agriculture de  
la Charente-Maritime  
[magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr](mailto:magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr)

**Directeur de publication**

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

**Supervision**

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Vigne / Edition Charentes  
N°21 du 28/11/2023 »*

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2024](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2024)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Bilan 2024 - réseau

### BSV Maladies du bois

#### A retenir :

##### Excoriose

- Très légère augmentation.

##### Eutypiose

- Très peu de symptômes et de faible intensité.

##### Esca et BDA

- L'expression des symptômes, qu'ils soient faibles ou forts, diminue en 2024.

**Des mesures prophylactiques à mettre en œuvre de façon systématique**

Ce bulletin est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles témoins et du réseau de parcelles Maladies du bois Charentes, complétées par des données « tour de plaine ».

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE  
SANTÉ DU VÉGÉTAL**  
ÉCOPHYTO

# Excoriose

## Biologie

L'agent responsable de l'excoriose est le champignon parasite *Phomopsis viticola*. Il se conserve en hiver sous forme de mycélium présent dans les bourgeons dormants et sous forme de pycnides (vésicules noires) présentes sur l'écorce des sarments devenus blanchâtres.

Entre le stade « 06 – Eclatement du bourgeon » et « 09 – 2/3 feuilles étalées », si les conditions sont favorables (forte humidité relative et précipitations), des spores sont éjectées jusqu'aux jeunes pousses. La dissémination de ces spores est sur courte distance. Le mycélium présent dans les bourgeons va ensuite se développer à la surface des rameaux.



Importants symptômes d'excoriose

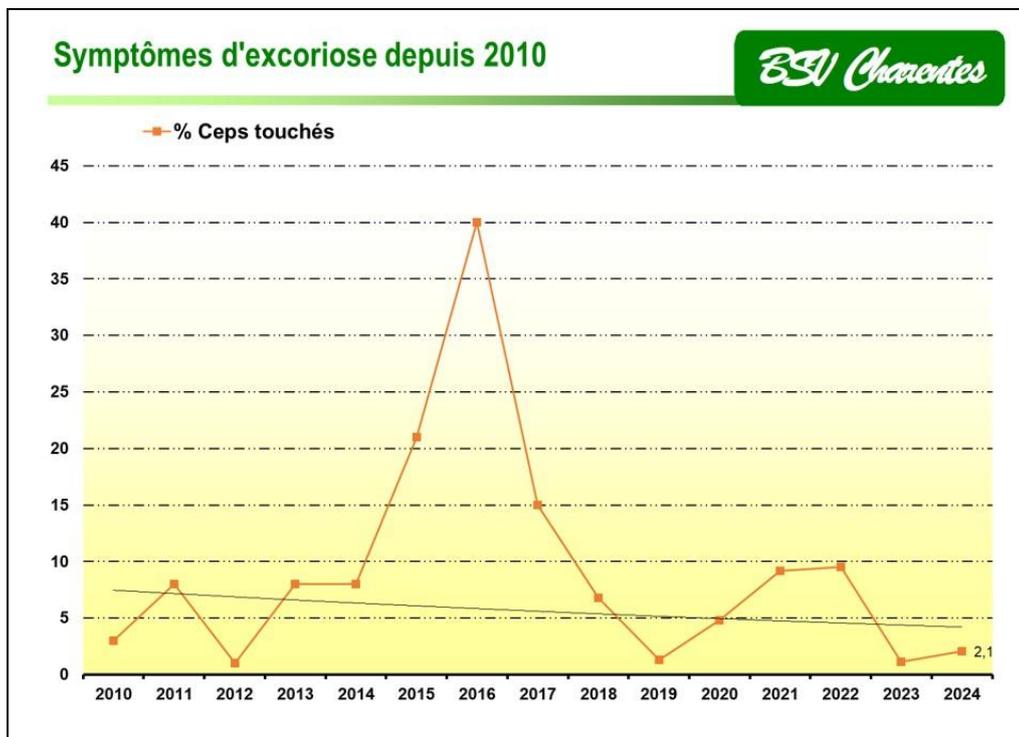
A noter :

- Période de sensibilité maximale : entre le débourrement et stade 2-3 feuilles étalées.
- Conditions favorables : pluies printanières continues, averses répétées, fortes hygrométries, présence d'eau sur les différents organes, température optimale autour de 23 °C.
- Conditions défavorables : périodes estivales très chaudes.
- Production de spores par les tissus infectés jusqu'à 3 années : importance de les éliminer par la taille.
- Notons que les lésions sur rameaux augmentent considérablement leur sensibilité au gel et contribuent à diminuer les rendements (source ephytia.inra.fr).

## Observations

En 2024, des symptômes d'excoriose ont été observés sur 9 des 32 parcelles suivies, traitées ou non traitées.

Les symptômes sont en légère augmentation cette année : 2.1% des ceps touchés. 3 parcelles sont touchées entre 10 et 20% des ceps.



## Prophylaxie

- **Repérer les parcelles touchées, éliminer lors de la taille un maximum de bois atteints et les brûler (faire une demande d'écobuage auprès de la mairie ou des pompiers) ;**
- **Maîtriser la vigueur de la vigne ;**
- **Observer régulièrement les ceps afin de détecter les premiers foyers ;**
- **Privilégier une taille longue plutôt qu'une taille courte.**

# Observatoire des maladies du bois : résultats 2024

L'observatoire des maladies du bois existe dans le vignoble des Charentes depuis 2003. Il permet de mesurer l'évolution des symptômes et dégâts d'eutypiose et d'Esca ou de Black Dead Arm (BDA) sur l'Ugni Blanc, dans le contexte de production des Charentes.

## L'observatoire total en 2024 : 36 parcelles

→ Age moyen = 27.36 ans

L'observatoire « historique » (2003) : 22 parcelles

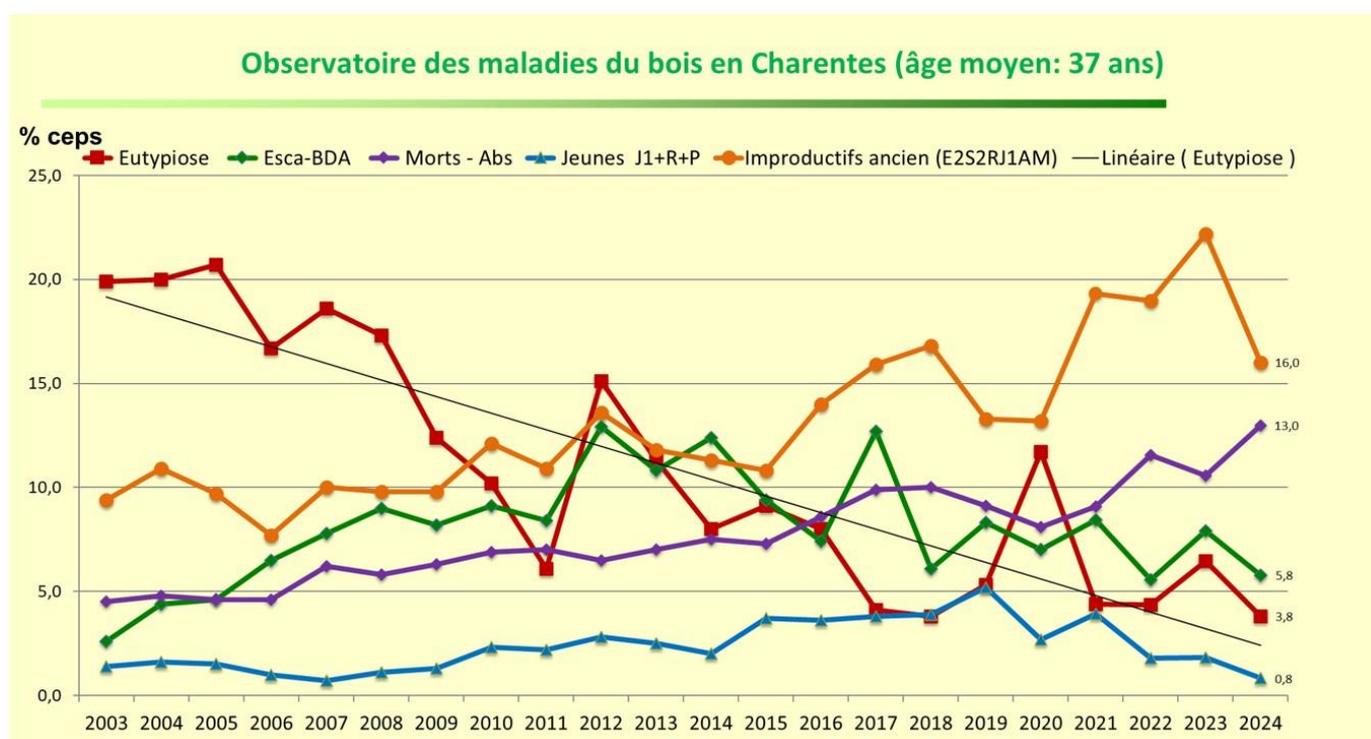
→ Age moyen = 37 ans

L'observatoire « jeune » (2018) : 14 parcelles

→ Age moyen = 12.9 ans

FREDON NA	22
CIA 17/79	9
CA 16	3
FD CETA	2
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>

## Evolution des symptômes depuis 2003 - ancien réseau



**Evolution des symptômes des maladies du bois de 2003 à 2024 (données Observatoire MDB des Charentes)**

\* Jeunes : les jeunes entreplants de moins de 2 ans et les recépés de moins d'un an

Le graphe ci-dessus est issu de mesures effectuées :

- sur 22 parcelles historiques de l'observatoire suivies depuis 2003 (plantées sur 9 porte-greffes différents, 5 types de sols et 4 sous-sols différents, avec plusieurs modes de taille),
- dont la moyenne d'âge en 2024 atteint 37 ans,
- à raison de 2 observations par an : fin mai-début juin pour l'Eutypiose, fin août-début septembre pour l'Esca/BDA (l'Esca et le BDA sont ici indifférenciés),
- par les techniciens de 5 structures : la FREDON NA (avec la participation du SRAI), la Chambre d'Agriculture de Charente, la Chambre Interdépartementale d'Agriculture de Charente-Maritime Deux-Sèvres, la FDCETA 17 et Fortet-Dufaud.

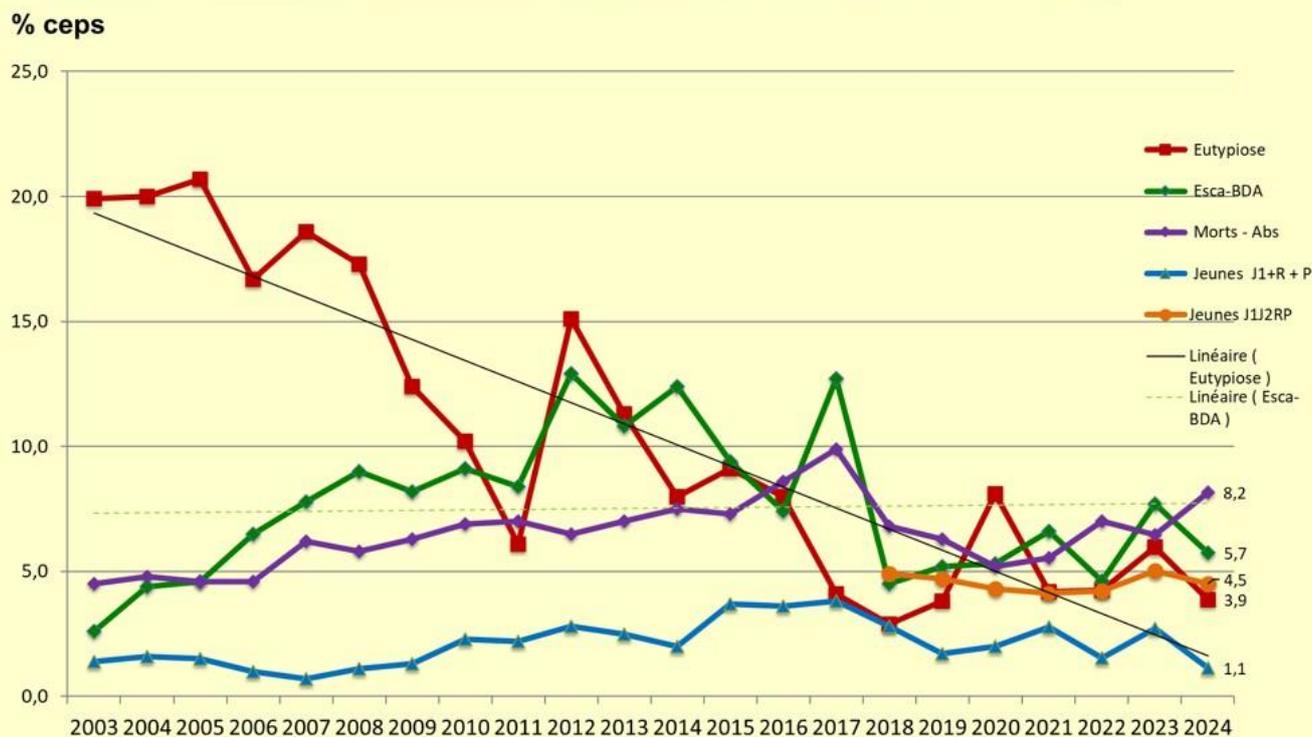
## Elargissement et rajeunissement de l'observatoire en 2018

En 2018, avec l'impulsion et le soutien du SRAI (DRAAF Nouvelle-Aquitaine), l'observatoire des Charentes a été élargi à 40 parcelles (soit 16197 ceps) et rajeuni afin d'être plus représentatif du vignoble. Les anciennes parcelles suivies ont été conservées pour la plupart, de façon à observer l'évolution des ceps depuis 2003.

NB : Les établissements Fortet-Dufaud ont quitté le réseau en 2024 d'où la diminution du nombre de parcelles historiques observées.

## Evolution des symptômes – ensemble du réseau

### Observatoire des maladies du bois en Charentes (âge moyen: 27,36 ans)



Evolution des symptômes des maladies du bois de 2003 à 2024 (données sur 40 parcelles depuis 2018 puis, 36 parcelles en 2024)

## Eutypiose

### Symptômes

L'eutypiose se manifeste par le rabougrissement des rameaux, qui présentent des feuilles crispées, déchiquetées, avec des nécroses marginales qui peuvent se généraliser à l'ensemble du limbe, et parfois des inflorescences desséchées ou des grappes millerandées. On observe dans le bois, une nécrose de couleur brune et de consistance dure en position sectorielle.

Comme pour l'esca, l'expression des symptômes est très variable d'une année à l'autre : un pied malade une année peut apparaître sain l'année suivante et ré-exprimer la maladie par la suite.

### Biologie

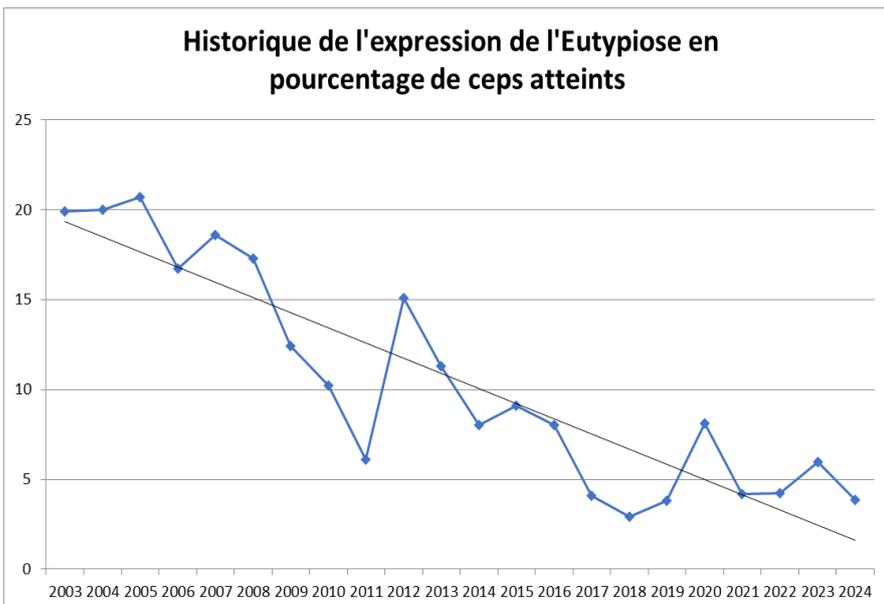
La maladie est due au champignon *Eutypa lata*. Il se conserve en hiver à la surface des bois morts. Ainsi, les souches mortes et les morceaux de vieux bois laissés en place dans les parcelles, en bout de rang ou aux abords des vignes, sont des sources d'inoculum.

L'humectation du bois favorise la formation et la maturation des périthèces (organes contenant les spores) qui peuvent rester fertiles pendant au moins 3 ans. Le vent assure la dissémination des spores, appelées ascospores, parfois sur de longues distances. Elles se déposent sur les plaies de



Symptômes d'eutypiose

taille et migrent dans les tissus. Ces ascospores germent ensuite pour donner naissance au mycélium (filaments mycéliens) qui colonise les tissus ligneux (source ephytia.inra.fr).



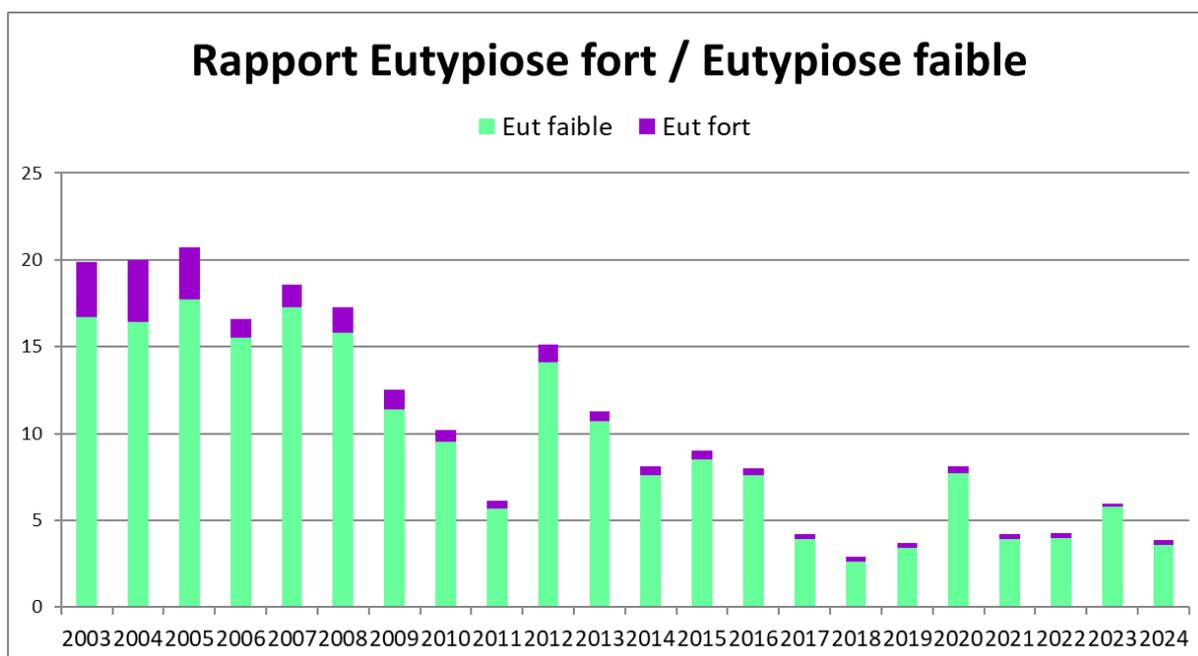
### Diminution des symptômes 2024

L'Ugni blanc est classé parmi les cépages sensibles à l'eutypiose. Pour mémoire, dans la région de Cognac, entre 2003 et 2005, environ 20% des ceps d'Ugni blanc exprimaient des symptômes foliaires.

Le taux d'expression des symptômes en 2024 est particulièrement faible. Il est de 3.9%.

La quantité de ceps symptomatiques diminue drastiquement depuis 21 ans.

Ainsi, de moins en moins de ceps sont symptomatiques et ils n'expriment que faiblement la maladie. L'Eutypiose n'impacte donc que très ponctuellement la production.



### Prophylaxie

- **Après chaque période de taille, retirer de la parcelle et brûler les souches et parties de ceps mortes, sources d'inoculum, qui contaminent ensuite les plaies de taille.**
- **Tailler le plus tard possible : les plaies sont moins sensibles au champignon lorsqu'elles sont réalisées au plus proche de la période des pleurs.**
- **Eviter les grosses plaies de taille.**
- **Brûler ou mettre à l'abri de la pluie les tas de souches.**

### Recépage

- **Au moment de la taille d'un cep atteint, couper le tronc ou le bras dans une partie saine, suffisamment bas pour que les symptômes de nécrose ne soient plus visibles (pratique à effectuer durant les pleurs).**

# Esca et BDA

## Biologie

L'Esca est une maladie du bois due à une association de champignons issus des genres *Phaeoconiella*, *Phaeoacremonium*, *Fomitiporia*, *Stereum* et probablement plusieurs espèces de *Botryosphaeria*. *Phaeoconiella chlamydospora*, *Phaeoacremonium aleophilum* et *Fomitiporia mediterranea* sont les trois principaux champignons associés à l'Esca en Europe.

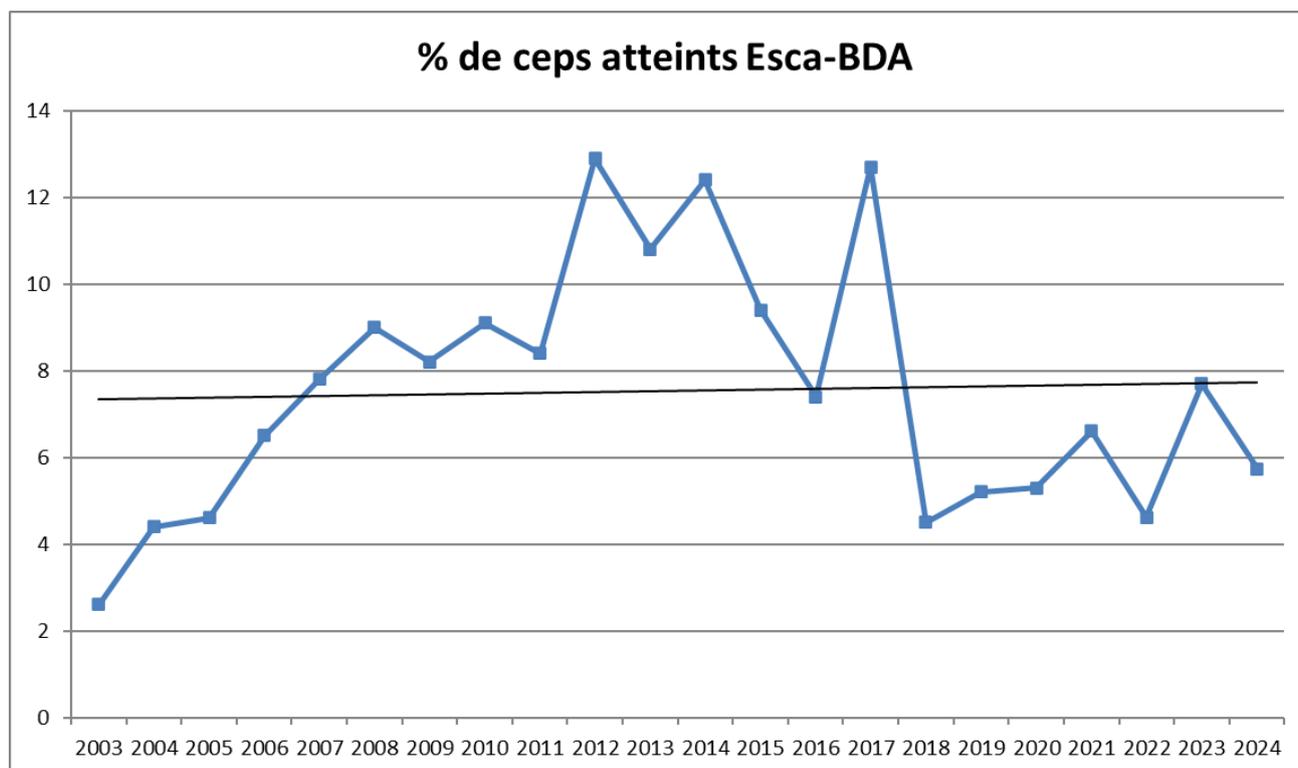
Une grande variété de microorganismes entre dans le développement de l'Esca, ce qui rend complexe la compréhension du cycle biologique de cette maladie. La plupart des chercheurs considère aujourd'hui que tous les facteurs conduisant à ce dépérissement ne sont pas encore connus.

Parmi les facteurs influençant l'expression des symptômes, on note que :

- Les étés doux et pluvieux sont favorables à l'expression de la forme lente,
- Les températures estivales élevées sont favorables à la forme apoplectique de la maladie,
- Le taux de maladie varie énormément d'une parcelle à l'autre en fonction de l'âge des ceps, du cépage et de la nature du porte greffe et des conditions pédo-climatiques.

Le Black Dead Arm (BDA) est associé aux champignons *Diplodia seriata*, *Neofusicoccum parvum* et *Diplodia mutila*. Leurs cycles biologiques sont encore mal connus.

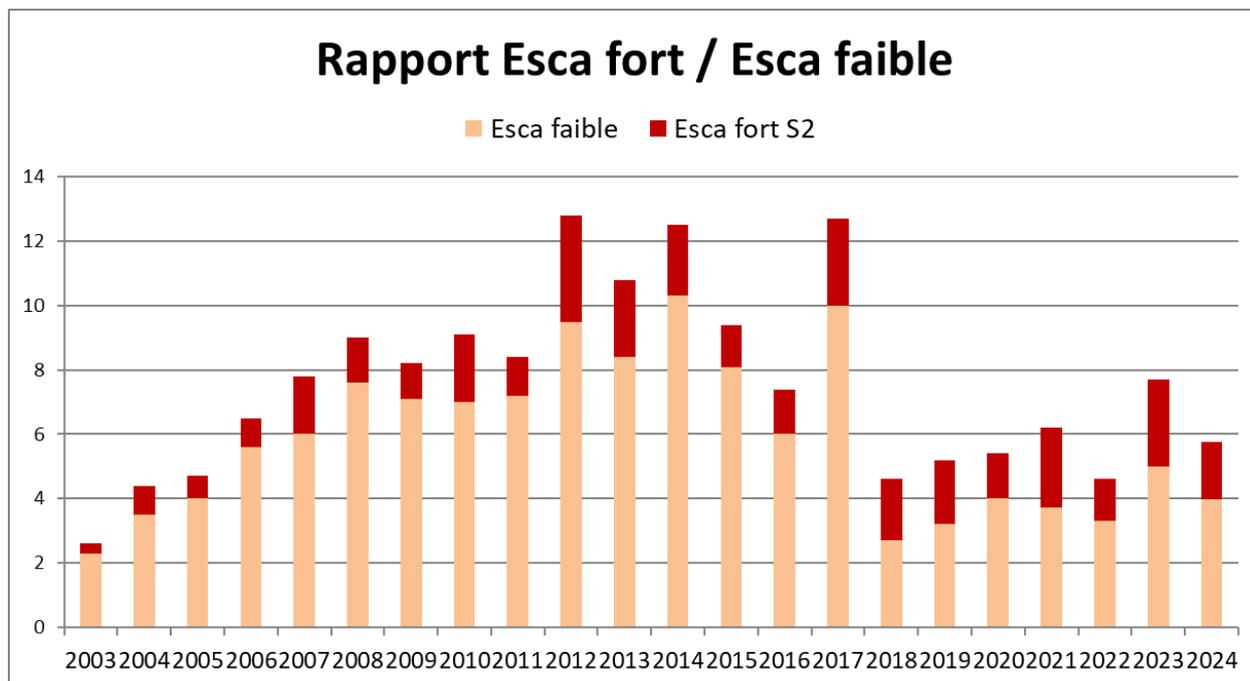
Les premiers symptômes apparaissent à partir de la floraison, à la suite de fortes chaleurs pour le BDA, alors que pour l'Esca ils n'apparaissent qu'autour de la véraison.



## 2024 : Diminution des symptômes d'esca/BDA

**En 2024, les symptômes d'esca/BDA sont moins visibles, avec un taux d'expression de 5.7%.**

La tendance de l'expression de la maladie augmente très légèrement sur les 21 dernières années. Trois années sont plus marquées : 2012, 2014 et 2017 (plus de 12% des ceps atteints). Deux dynamiques : une forte progression jusqu'en 2014 puis, exception faite de 2017, une tendance à diminuer et enfin fluctuer légèrement d'année en année. A la suite de l'ajout de jeunes parcelles en 2018, le pourcentage moyen de ceps atteints a baissé en toute logique. Les symptômes plus marqués en 2023 s'estompent en 2024.



L'expression des symptômes, qu'ils soient faibles ou forts, diminue en 2024.



Symptômes foliaires d'esca

### Prophylaxie

- Retirer de la parcelle et brûler les souches et parties de ceps mortes, sources d'inoculum (ne pas les laisser en bordures des parcelles)
- Limiter autant que possible les plaies de taille (éviter les tailles mutilantes) et laisser des onglets de dessèchement (éviter les plaies trop rases)
- Généraliser la taille tardive et tailler par temps sec
- Préférer les modes de taille respectant les mêmes trajets de sève d'une année sur l'autre (exemple du système Guyot-Poussard)
- Ne pas fertiliser de façon excessive.

### Recépage

- Au moment de la taille d'un cep atteint, couper le tronc ou le bras à un niveau suffisamment bas pour que les symptômes de nécrose ne soient plus visibles (pratique à effectuer durant les pleurs).

# Mortalité et improductifs

## Ceps improductifs

Le total des ceps improductifs : les ceps morts, les manquants, les entreplants de 1 à 2 ans, les recépages et marcottages, les eutypiose forts et les esca forts représentent 14,7% des emplacements. En moyenne 8.2% des ceps sont morts ou absents (6.5% en 2023)

## Les pratiques de renouvellement en 2024

Le taux de jeunes plants de moins de 1 an, sur les parcelles de l'observatoire, est de 0.9%. Il était de 2.4% en 2023.

**2024 marque un écart historique entre mortalité/absent et renouvellement. Mais, tel qu'indiqué l'année dernière les remplacements s'effectuent souvent par vagues.**

## Le Mémo de l'Observateur

### A faire :

- **Observation optimale des symptômes d'eutypiose : fin mai-début juin (stade 8-12 feuilles)**
- **Esca/BDA : fin août-début septembre, voire mi-septembre en fonction des années.**
- **Excoriose : mars-avril, avant le débourrement, ou sur jeunes pousses**
- **Enregistrer les observations dans Epicure, onglet « Maladies du Bois »**

*N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)*

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes :** les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime/Deux Sèvres, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Martell, Hennessy, Domaines Boinaud, Phloème, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneaud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*